



Assemblée générale

Distr. LIMITÉE

A/C.5/51/L.28 16 décembre 1996 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session CINQUIÈME COMMISSION Point 112 de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'EFFICACITÉ DU FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Décision prise au sujet de certains points de l'ordre du jour

Projet de décision présenté par le Président

L'Assemblée générale décide que la Cinquième Commission poursuivra à la reprise de sa cinquante et unième session l'examen des points de l'ordre du jour indiqués ci-après et des rapports correspondants :

- a) Rapports financiers et états financiers révisés et rapports du Comité des commissaires aux comptes [111];
- b) Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies [112];
- c) Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [115];
 - d) Budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997 [116];
- e) Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies [119];
 - f) Gestion des ressources humaines [120];
 - [g) Régime commun des Nations Unies [121]];
 - h) Régime des pensions des Nations Unies [122];
- i) Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :

- i) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement;
- ii) Force intérimaire des Nations Unies au Liban [123];
- j) Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola [124];
- k) Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité :

Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït [125];

- 1) Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental [126];
- m) Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge [128];
- n) Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du quartier général des Forces de paix des Nations Unies [129];
 - o) Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie [130];
 - p) Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique [131];
- q) Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre [132];
- r) Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie [132];
 - s) Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti [134];
- t) Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria [135];
- u) Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda [136];
- v) Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [137];
- w) Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan [138];
- x) Financement du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et

les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 [139];

- y) Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies [140];
- z) Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne [141];
- aa) Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine
 [153];
- bb) Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental [154];
- cc) Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies
 [155];
 - dd) Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti [157].
